

Image not found or type unknown



Culture et formation résiliation

Par **Sty65**, le **10/06/2015** à **21:34**

Bonjour, Je viens de lire vos témoignages le seul hic pour moi je n'est pas envoyé de lettre de résiliation j'ai juste bloqué les prélèvements. Je viens de recevoir un coup de téléphone en me disant qu'il me mettait en recouvrement . Donc que dois-je faire pour vous ?envoyer un courrier de résiliation a/r au plus vite ??? Je c'est plus quoi faire merci